

SOLIDARITÉ

Agir pour sortir les SDF de la rue

Fortement mobilisée, la Métropole mène, dans le cadre du plan Logement d'abord, une politique vigoureuse de lutte contre le sans-abrisme. Dans ce cadre, les pensions de famille que la Métropole développe offrent un chez-soi dans un cadre combinant logements individuels et espaces collectifs. Des hôtes animent la vie collective et soutiennent les habitants dans leurs démarches d'insertion. Témoignages de Laure et Tony de la pension de famille l'Atelier à La Paillade, gérée par l'association Gestare.

« Tous les mercredis, un repas collectif est organisé »

Laure, 59 ans, résidente à l'Atelier depuis 2014



À l'atelier, les 23 résidents disposent chacun d'un studio de 23 m² et d'un accès aux espaces communs.

« J'étais cuisinière dans une école primaire. J'ai dû arrêter de travailler pour maladie professionnelle », raconte Laure. Affection longue durée, procédure d'expulsion, hospitalisation... Elle a vécu dans un hôtel social, puis au CHRS L'oustal. « J'ai mis beaucoup de temps à m'habituer ici à l'Atelier, je n'avais pas saisi le concept de vie en collectivité. Pendant quatre ans, mon désir d'être seule a été respecté. Puis en 2018, j'ai eu un déclic avec l'arrivée de Bernie et Maurice, les hôtes de maison. Je me suis sentie beaucoup mieux, plus à l'aise et j'ai pu aller dans la salle commune. Tous les mercredis, un repas collectif est organisé, l'ambiance est bonne. Je me laisse porter au gré de mon inspiration. Je lis, je dessine, j'écris de la poésie ; j'ai même créé une fable : "Le guépard et les oiseaux". Le souhait de Laure : être publiée, créer une BD sur la vie de la pension et voyager en Irlande pour voir son fils Robin.

Le plan Logement d'abord

La lutte contre le sans-abrisme fait de l'accès direct au logement une priorité pour la réinsertion des personnes sans domicile et l'amélioration des conditions de vie de la population. C'est le plan Logement d'abord, lancé en 2017 qui a pour ambition de diminuer le nombre de personnes sans domicile. La Métropole a été choisie pour piloter ce plan sur son territoire, dont l'objectif est de mieux connaître, par le croisement des données, le phénomène social pour mieux y répondre, augmenter les possibilités de logements accessibles, prévenir les expulsions pour éviter le passage à la rue, accompagner le retour de la rue vers le logement et veiller sur ceux qui restent en situation de rue. La Métropole initie et soutient les actions innovantes mises en œuvre par les associations. Près de 200 personnes ont déjà bénéficié d'un accompagnement de type Logement d'abord. Ce plan a notamment permis à l'association Gestare (gestare.fr) d'étendre une expérimentation de prévention précoce des expulsions sur sollicitation des bailleurs sociaux, passant de 5 à 42 ménages accompagnés.

« Avant je souffrais, maintenant je souffle »

Tony, 51 ans, résident à l'Atelier depuis 2018

« Depuis que j'habite à l'Atelier, j'ai retrouvé ma joie de vivre. Avant je souffrais, maintenant je souffle. C'est la première fois où je me sens à l'aise, j'ai tout ce dont j'ai besoin et je retrouve des loisirs », explique Tony, ancien peintre en bâtiment pour qui, un jour, tout a basculé suite à un accident et à la perte de son emploi. « J'ai vécu deux ans dans la rue de 2015 à 2017, c'était très dur. Je dormais dans les jardins du Peyrou, dans les parkings. » Après un passage dans différents hébergements, Tony arrive en 2018 à l'Atelier, épuisé mais soulagé. « Nous sommes autonomes et autogérés, nous prenons les décisions lors des conseils de maison. J'aimerais retrouver un travail adapté car je ne me sens pas handicapé », confie Tony très investi dans la vie de la pension de famille. Il a participé à l'installation de la salle de sport grâce à son savoir-faire en tant que plaquiste et peintre.



Tony est très investi dans la pension de famille.

AGROÉCOLOGIE ET ALIMENTATION

Au paradis du circuit court

Sébastien Soufflet est maraîcher au domaine de Viviers à Jacou depuis 2017. Des terres agricoles qu'il a obtenues en location après avoir répondu à un appel à projet de la Métropole. Ce dispositif accompagne la politique agroécologique et alimentaire afin d'implanter sur le territoire une agriculture de proximité bienveillante pour la terre et les consommateurs. Découverte de son exploitation.

4,5 HA DE TERRE ARABLE

Les cultures occupent pour l'instant 2,5 ha de l'exploitation. Elles sont organisées par bandes de 100 m. Sébastien et les salariés agricoles (l'équivalent de trois personnes à temps plein à l'année) ont monté deux grandes serres. « Je pense faire sur les terres en jachère des aménagements pour la biodiversité. »

« Manger local garantit des produits frais et de saison, une qualité certifiée, qui permet de faire vivre le tissu local. Je me considère comme un artisan de la nature, créateur d'emplois. »

SÉBASTIEN SOUFFLET
Ingénieur agronome de formation,
maraîcher bio par conviction

UNE PRODUCTION BIO DE SAISON

« Mars est une période difficile car il n'y a presque plus de légumes d'hiver et pas encore ceux du printemps. Mais il reste encore des carottes, des choux, des poireaux, des blettes, des épinards et de très belles salades. »



UNE DISTRIBUTION UNIQUEMENT EN AMAP⁽¹⁾

« Je distribue uniquement mes légumes via deux AMAP : celle des Beaux-Arts à Montpellier qui compte 177 familles et celle de Jacou, soit 36 familles. Nous sommes ici au paradis du circuit court. Elles sont toutes deux à quelques kilomètres à vol d'oiseau. Effectuant moi-même les distributions, j'ai la chance de connaître chaque client et d'avoir leur retour. »

(1) Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

30 TONNES

de légumes biologiques certifiés sont produits ici chaque année, dans les serres ou en extérieur. Cette production alimente 130 familles en produits locaux biologiques. « On sent que beaucoup de gens se préoccupent d'avoir une bonne alimentation et on ressent de la fierté et du plaisir à la leur apporter. »

Des terres pour l'agriculture

« De nombreux porteurs de projets sont en quête de terres alors qu'une grande part des espaces agricoles sont en friche, explique Isabelle Touzard, vice-présidente à l'agroécologie et à la transition écologique et solidaire. La métropole doit être exemplaire en mettant son foncier agricole à disposition de ces fermes nourricières. »

UN MARAÎCHAGE SUR SOL VIVANT

Cette technique de culture douce a pour objectif de reconstituer le cycle naturel de la fertilité des sols. « On ne retourne plus le sol, mais on le nourrit, en lui apportant du broyat de bois par exemple. Les plantes deviennent alors plus saines et plus vigoureuses. C'est aussi très bon pour la planète, car on économise du carburant et on stocke beaucoup de CO₂ dans le sol, sous forme de matière organique. »



D'ici 2026, les cyclistes de la métropole pourront profiter de 300 km de pistes cyclables contre 150 km seulement aujourd'hui.

VÉLO ÉLECTRIQUE

L'essayer c'est l'adopter

Utiliser un vélo électrique au quotidien, vous y pensez ? Moins cher et moins polluant que la voiture, il va vous faciliter la vie et les embouteillages ne seront plus qu'un mauvais souvenir. Les raisons de l'adopter sont nombreuses.

300 KM 

de pistes cyclables disponibles progressivement d'ici 2026, contre 160 km actuellement, c'est l'objectif porté par la Métropole qui investit 150 millions pour développer et accompagner la marche et la pratique du vélo. Est prévu également le déploiement de garages à vélo sécurisés ainsi que la création de 1 000 places de stationnement sécurisées dans les parkings à ouvrage propriétés de la Métropole, l'accélération de la réalisation du réseau express vélo afin de relier les communes entre elles.

41% 

C'est la part des trajets de moins de 3 km qui sont réalisés en voiture par les habitants de la Métropole. Dans l'aire urbaine de Montpellier, le trafic routier est responsable de 82 % de la pollution et 5 350 personnes sont exposées à un dépassement de la valeur limite des indicateurs en matière de qualité de l'air. Plus de deux-roues sur les pistes cyclables, c'est aussi moins de pollution et moins de maladies chroniques générées.

6 063 € 

C'est le coût annuel moyen d'une voiture⁽¹⁾. Contre 400 euros⁽²⁾ en moyenne pour un vélo électrique neuf d'une valeur d'achat de 2 000 euros.

(1) Données 2019 pour un véhicule Clio TCe 90Energy Zen 5 portes, 5CV fiscaux, émettant 105 g de CO₂ avec un bonus neutre et 8 638 km parcourus.
(2) Amortissement calculé sur cinq années.

C'est le moment d'en profiter

- Plus de 2 400 personnes ont déposé un dossier pour profiter de l'aide de 500 euros proposée par la Métropole pour l'achat d'un VAE. Et plus de 1 200 demandes ont d'ores et déjà été validées.
- Deux tiers des demandeurs habitent dans des communes en dehors de Montpellier.
- Pour faire une simulation du montant d'aides que vous pouvez cumuler et faire une demande de subvention, rendez-vous sur montpellier3m/aideveleolec

500 € 

C'est le montant de l'aide universelle pour l'achat d'un VAE neuf, attribuée par la Métropole jusqu'au 31 août.

Ce coup de pouce financier peut être cumulé avec les aides proposées par le Département, la Région et l'État (sous conditions), jusqu'à un montant de 1 150 euros. Depuis février, il est même possible de bénéficier d'une subvention de 200 euros pour les VAE d'occasion. En outre, un système de location-accession de 3 000 VAE avec option d'achat sera mis en place en septembre.

19 KM/H 

Comme la vitesse moyenne que peut atteindre un vélo à assistance électrique (contre 18 km/h pour une voiture et 15 km/h pour un vélo classique en milieu urbain) avec une autonomie allant de 50 à 100 km. Il constitue une vraie solution pour les personnes se déplaçant en ville ou en milieu périurbain pour des parcours allant de 5 à 15 km. Il permet également de s'affranchir de la congestion automobile. Pour rappel, Montpellier est la huitième ville la plus embouteillée de France.

Suivez l'exemple

Ils ont décidé de changer leurs habitudes et d'opter pour le vélo à assistance électrique pour leurs trajets de tous les jours.

« Faire des économies »



Chantal de Montpellier

« Aujourd'hui, je préfère prendre ma voiture plutôt que les transports en commun pour des raisons sanitaires. Dès la réception de mon vélo électrique, d'ici quelques semaines, je compte utiliser ce dernier pour aller faire mes courses, acheter du pain, mais aussi pour aller me promener à la plage et au bord des étangs. C'est pour cette raison que j'ai opté pour un vélo tout chemin (VTC), afin d'être à l'aise sur tous les terrains. Le vélo électrique, c'est aussi une bonne manière d'économiser ma voiture et de faire des économies au quotidien (carburant, entretien...). Sans l'aide de 500 euros, je ne serais pas passée à l'achat si tôt. »

Coût d'achat : 2 500 euros, dont 500 euros pris en charge par la Métropole.

« Éviter la circulation »



Martine de Lavérune

« J'habite à Lavérune et je travaille sur le campus de Montpellier Sup Agro. 13 km aller-retour que j'effectue chaque jour avec mon vélo électrique. C'est le moyen d'éviter la circulation de plus en plus dense à Montpellier. L'avantage avec l'électrique, c'est que je suis en mesure d'aller travailler avec des habits « civils » et de pouvoir charger mon vélo sans transpirer, contrairement à un vélo classique. Et je peux faire un détour en fin de journée pour aller faire quelques courses ici et là, sans aucun effort. J'ai raté de peu l'aide de la Métropole⁽¹⁾, mais pour moi l'achat d'un vélo électrique était incontournable. »

(1) VAE acheté avant l'ouverture de l'offre.

« Ne plus utiliser ma voiture »

Lana de Montpellier

« Il y a quelques années, je me rendais à mon travail, situé à 6 km de chez moi, en vélo classique. À l'époque, entre la circulation importante, le manque de pistes cyclables sécurisées et la douche obligatoire après le trajet pour être présentable, ce n'était pas tenable. J'avais donc repris ma voiture pour faire ce trajet quotidien, ce que je trouvais ridicule. Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour que je puisse reprendre le deux-roues et ne plus utiliser ma voiture. Le soir, aux heures de pointe, je mettais 40 minutes environ pour rentrer chez moi. À deux-roues, seulement 20 minutes et sans aucun effort grâce à l'assistance électrique. À partir du moment où les pistes cyclables sont bien sécurisées et distinctes de la route, c'est vraiment agréable de circuler tout en diminuant notre impact écologique. J'ai acheté le vélo électrique et j'attends désormais de recevoir le certificat de conformité pour faire la demande de subvention auprès de la Métropole. »

Coût d'achat : 1 700 euros, dont 500 euros pris en charge par la Métropole.

L'AVIS DU PRO

« La prime booste les ventes »



Christophe Cabel, directeur associé Mondovélo, magasin de vélo à Saint Jean de Védas

« Il y a 12 ans, nous vendions dix vélos électriques chaque année. Aujourd'hui, on est à une vingtaine chaque semaine. On assiste à une véritable explosion du vélo électrique, et du vélo en général. C'est en partie lié à la crise sanitaire et la volonté d'éviter les transports en commun et de faire de l'exercice en plein air avec un effort modéré. La prime de 500 euros de la Métropole, et celles proposées par les autres collectivités, ont clairement boosté les ventes. C'est régulier lorsqu'une personne vient faire l'acquisition d'un vélo électrique, que son/sa conjoint(e) revienne quelques semaines plus tard pour en acheter un pour lui/elle. La forte demande actuelle sur les VAE est un phénomène mondial. Il y a eu une tension importante sur nos fournisseurs et donc les vélos arriveront de manière décalée ces prochains mois dans nos magasins. »

MOBILITÉS

5 bonnes raisons de choisir le train



Fonctionnel depuis 2017, le PEM de Baillargues réalisé par la Région Occitanie permet de privilégier les modes de transport plus écologiques autour du ferroviaire.

Le trafic routier étant responsable de plus de 80 % des émissions d'oxydes d'azote, il est urgent de changer nos habitudes de déplacement. Pour se rendre à Montpellier, des alternatives « décarbonées » se développent. Les « trains du quotidien », les TER gérés par la Région Occitanie, font partie de ces moyens de transport écologiques en forte augmentation depuis un an. Vous aussi, prenez le train en marche de la transition écologique !

1 + écologique

Alimenté en électricité comme le tramway, le train est le moyen de transport collectif le moins émetteur de CO₂. Ainsi, l'empreinte carbone d'un trajet en train Baillargues – Montpellier est de - 88 % d'émission de CO₂ par rapport au même trajet en voiture.

2 + rapide

8 minutes suffisent pour se rendre de la gare de Baillargues à celle de Montpellier Saint-Roch. Alors qu'il faut compter entre 20 et 30 minutes en voiture selon la circulation... Et seulement 6 minutes de Villeneuve-lès-Maguelone. Entre 2019 et 2021, les fréquences de train ont augmenté de 59 % à Baillargues et 64 % à Villeneuve-lès-Maguelone, soit respectivement 62 trains quotidiens à Baillargues et 23 à Villeneuve-lès-Maguelone (ter.sncf.com/occitanie).

3 + économique

565 euros, c'est l'économie annuelle réalisée par une personne de plus de 26 ans qui fait le choix du train à la place de la voiture pour ses trajets quotidiens Baillargues – Montpellier – Baillargues. La région Occitanie propose des abonnements FreqüenciO' ou Kartatoo couplés avec l'offre tram et bus de TaM amortis dès cinq aller-retour par mois. Si vous êtes employés, sachez que votre employeur est tenu de prendre en charge 50 % de ces abonnements.

4 + reposant

Finie l'attention permanente fatigante sur la route. Sur les rails, zéro stress. Débuter ou terminer sa journée de travail, d'études, se reposer, discuter, lire, se mettre dans sa bulle... Confortablement assis, chacun vit son voyage en mode zénitude.

5 + connecté

Les Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM), comme à Baillargues (baillargues.fr/pole-dechanges-multimodal), permettent de connecter le train aux autres modes de transport : stationnement doté de bornes électriques, desserte de transports en commun, parking vélo sécurisé... La Métropole va développer les pistes cyclables depuis le PEM de Baillargues et étudie le renforcement de l'attractivité de la gare de Villeneuve-lès-Maguelone. Dans la perspective de la mise en service de la première phase de la Ligne nouvelle Montpellier Perpignan (horizon 2034), l'opportunité de créer une nouvelle halte ferroviaire à Sablassou (Castelnau-le-Lez) est également étudiée avec la Région Occitanie afin de mieux desservir cette zone urbaine et économique (Sablassou, Eurêka, Pompignane et Millénaire).



Calculez vos économies en prenant le train et votre bilan carbone sur ter.sncf.com/occitanie/offres/abonnement-annuel

Ils prennent le train

Tranquillité et rapidité



Thierry de Baillargues

« C'est un choix de longue date pour la tranquillité et la rapidité. C'est embouteillé et dangereux d'aller à Montpellier par l'autoroute. Dans le train, je me repose et j'arrive tranquillement en ville. Je fais 10 minutes de marche à pied pour me rendre à mon travail boulevard Gambetta. Ces dernières années, j'ai convaincu beaucoup de monde autour de moi. Comme les prix sont raisonnables, surtout pour les jeunes, ils sont de plus en plus nombreux. C'était le cas de ma fille qui ensuite se rendait à son lycée en tram. »

Le train, c'est écologique



Salem de Villeneuve-lès-Maguelone

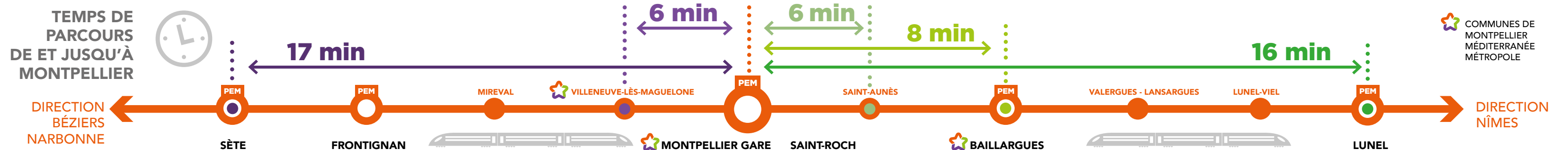
« Le train, c'est écologique. Je pourrais prendre ma voiture, j'ai un parking d'entreprise. Mais je préfère le train. C'est facile, ça me permet de faire une petite marche le matin jusqu'au quartier Antigone. Par contre, il est nécessaire d'aménager la gare de Villeneuve-lès-Maguelone pour la sécuriser et créer un vrai parking. Cela fait cinq ans que je m'y rends quotidiennement. Aujourd'hui il devient difficile de laisser sa voiture sur place. »

Un petit groupe d'habitués



Justine, Tania, Jeanne de Villeneuve-lès-Maguelone

« Depuis l'augmentation des fréquences de train à Villeneuve-lès-Maguelone, c'est plus facile et rapide d'aller au collège à Montpellier. Nos parents nous déposent à tour de rôle pour prendre le train à 7h21 et viennent nous récupérer. C'est sympa d'être un petit groupe d'habitués et ça rassure. Avec la Kartatoo jeunes, ça coûte 28 euros par mois et nous permet de prendre le tram et le bus en illimité. »



CULTURE

La Métropole prend soin des artistes

Face au prolongement de la crise sanitaire, la Métropole et la Ville de Montpellier se mobilisent pour soutenir les acteurs culturels du territoire. Avec l'aide aux loyers ou le pré-achat de places, un fonds de subvention a été mis en place pour financer un programme de résidences de création. Un dispositif très attendu de la part des artistes, techniciens et nombreux corps de métier confrontés depuis plusieurs mois à l'arrêt de leurs activités.

THÉÂTRE LA VISTA/LA CHAPELLE (MONTPELLIER)

Appel à projets aux artistes de la métropole

Musique, danse, théâtre, marionnettes, cirque, arts de la rue... Près de 70 compagnies de la métropole ont candidaté à l'appel à résidence de création artistique proposé par la Ville de Montpellier au Théâtre La Vista/La Chapelle. De juin à septembre, les artistes sélectionnés pourront ainsi travailler in situ, avec un soutien technique et logistique et bénéficier d'une aide financière d'un montant maximum de 3 000 euros. Lauréate d'une résidence en juillet

La chorégraphe Clara Villalba, lauréate d'une résidence de création en 2020, a souhaité candidater à nouveau cette année.

« C'est un tremplin pour les artistes. »



2020, la chorégraphe Clara Villalba a renouvelé sa demande cette année, souhaitant profiter du dispositif pour travailler à sa nouvelle création « Ferusa » : « La situation est compliquée pour les artistes. Nous devons préparer la reprise sans avoir de garantie sur la date de cette reprise. Une résidence de création, comme celle proposée par la Ville, nous permet de travailler en amont, de mûrir notre projet et de nous tenir prêts... C'est aussi une sorte de tremplin, parce qu'en sortie de résidence, un temps de rencontre est prévu avec des professionnels, ce qui nous avait permis l'an dernier de vendre notre spectacle. »

Soutenir l'ensemble de la filière

Même écho chez Pierrick Mastras, responsable administratif du groupe de musique aux sonorités balkaniques Les ânes de Palinkov. « La résidence de création à La Vista/La Chapelle nous permettrait de travailler à notre nouveau projet, Aravay, travaillé avec le joueur de balalaïka (instrument à cordes russe) Vladimir de Gourko... Alors que le métier est à l'arrêt, une résidence ne mobilise pas simplement les artistes, mais l'ensemble des professionnels à l'œuvre sur un spectacle, du metteur en scène au costumier, du décor à la sonorisation ou la mise en lumière... » En contrepartie de l'aide accordée aux compagnies et artistes accueillis en résidence, des actions de médiation ou de sensibilisation sont prévues auprès des

Retrouver les conditions du spectacle

Le 26 février, au théâtre La Vista/La Chapelle, la chorégraphe Anne Marie Porras et la jeune Cie Epsedanse, présentaient leur sortie de résidence avec un rendu de leur nouvelle création : « Création » : « Pour nous, ce temps des résidences est très important. C'est la possibilité offerte aux danseurs de sortir de l'enfermement du studio où ils sont cantonnés depuis des mois. Avec le retour dans un théâtre, dans des conditions de spectacle, avec une vraie création lumière. Et la possibilité de présenter leur travail, avec un temps d'échange avec les professionnels. C'est vital ! »

epsedanse.com

habitants (ateliers, répétitions publiques, temps d'échanges...). « Un travail pédagogique indispensable parce que l'épidémie nous maintient dans l'entre-soi, dans l'idée qu'on doit se protéger les uns des autres. Et notre musique, métissée, au croisement des cultures, vient justement rappeler que l'échange, la rencontre, sont l'essence même de la vie. »

montpellier.fr - theatrelavista.fr

KIASMA/AGORA (CASTELNAU-LE-LEZ/LE CRÈS)

Répondre aux besoins des compagnies

Membre du Collectif En Jeux, qui rassemble une trentaine de structures de toute la région Occitanie, le Kiasma/Agora est habitué à soutenir la création et la diffusion d'œuvres créées sur le territoire métropolitain. « Mais depuis le début du confinement, et l'arrêt de nos programmations, explique le directeur artistique Gabriel de Leyssac, nous essayons de répondre le plus possible aux besoins des compagnies. Que ce soit pour une mise à disposition du plateau, de l'équipe technique ou d'un accompagnement à la production... » Plus d'une dizaine de résidences ont ainsi été organisées en 2020, sur des périodes d'un à dix jours. Au mois d'avril, c'est la compagnie Primesautier Théâtre, qui viendra préparer un spectacle autour de l'intelligence artificielle, *L'humanité était mon horizon/Procès de l'I.A.* « Nous préparons également en partenariat avec la D8 C^e et le centre de formation TSV dédié aux métiers du spectacle vivant, un spectacle théâtre et musique qui doit tourner sur la métropole. Rendez-vous, on l'espère, les 4 et 5 mai au Kiasma pour la création. »

kiasma-agora.com



Alors que la direction du Kiasma/Agora réfléchit à la prolongation de la saison sur juin-juillet et à des formules « hors les murs », le programme de résidences occupe les plateaux et prépare la reprise.

SECRET PLACE (SAINT JEAN DE VÉDAS)

Un souffle d'air pour le secteur musical



En attendant « la reprise », les Palavas Surfers entrent en résidence à la Secret Place.

Au planning des résidences musicales : hip hop, pop swing, chanson française... Qu'est-il arrivé à la Secret Place ? Le temple des nuits rock de Saint Jean de Védas s'est adapté à la crise ! « Après presque un an de fermeture, il a fallu revoir notre logiciel, explique Fify. Pendant tout l'été, entre les deux confinements, nous avons fait jouer en extérieur près de 90 groupes, de tous styles musicaux. Issus à 80 % de la métropole. Ça nous a permis de découvrir d'autres gens, et de nous faire aussi découvrir autrement... » Mais avec l'arrêt des concerts, le lieu s'est recentré sur le travail studio, les répétitions scéniques et l'accueil en résidence. « Du sonorisateur au régisseur en passant par un permanent des locaux pour l'accueil des groupes ou l'équipement de la salle, nous avons quatre à cinq personnes qui travaillent tous les mois à la Secret Place. » « Pour les musiciens professionnels, c'est bien de faire une résidence de quatre à cinq jours, c'est une petite respiration, mais la situation reste catastrophique », s'inquiète Frédéric Louvagne qui entrera en résidence avec le groupe Palavas Surfers. « La réalité c'est qu'on vit tous avec 40 % de salaire en moins depuis dix mois. Les concerts annulés. Les albums à l'arrêt. On prépare la reprise, mais sans savoir si le public habitué à rester chez lui retrouvera le chemin des salles. Moi, ça me pose question ! »

toutafond.com